

- 
- LE MOT DE LA MAIRE // // // P.2
 - L'ÉTAT CIVIL // // // P.2
 - LE CONSEIL MUNICIPAL // // // P.3
 - L'ACTU // // // P.4-8
 - LE COIN DES ASSOCIATIONS // // // P.9-13
 - PATRIMOINE // // // P.13-14
 - L'INFO PRATIQUE // // // P.15
 - L'AGENDA // // // P.16

2 LE MOT DE LA MAIRE

2018 : L'ENVIE D'AVANCER MALGRÉ LES RÉSISTANCES

A tous ceux que nous n'avons pas pu voir aux vœux en janvier je réitère nos vœux de bonne santé et de bonheur pour cette année 2018.

Cette année a commencé pour nous par le recensement de la population. Je remercie tout le monde d'avoir bien voulu jouer le jeu. C'est important car le nombre d'habitants de notre village va nous permettre de voir son dynamisme et de recevoir des dotations à hauteur du nombre de personnes réellement présentes. Un gros travail a été engagé par les agents en charge de ce dossier et nous ne sommes pas mécontents que cela soit terminé.

Nous sommes en train de finaliser le budget de cette année et la priorisation des actions qui vont être réalisées.

La mise en place de l'agglomération de Grand Cognac nous assène un coup dur en ce qui concerne la dotation de solidarité que nous en recevons. Celle-ci se voit diminuée drastiquement de 35000 € cette année. En 2020, la baisse sera de 55000 € par rapport à 2017 ! C'est une somme énorme pour notre budget et c'est pour cela que nous avons fait un point finances dans ce journal. Pour avoir un ordre d'idées, en 1 année nous perdons autant que ce que l'Etat nous avait déjà retiré en 3 ans les années précédentes.

Et pourtant nous devons continuer les projets dans lesquels nous étions engagés dont 2 sont conséquents : celui de la traversée de bourg ainsi que celui de la maison de santé. Il nous faudra essayer de récupérer le maximum de subventions pour ces projets importants pour notre cadre de vie et le développement de notre village. C'est tout le travail qui nous attend.

Suite à l'arrêt du contrat aidé de Joëlle Fort, nous allons être obligés de réorganiser le temps de travail des secrétaires mais l'agence postale et le service mairie resteront ouverts. Il pourrait y avoir quelques modifications d'horaires.

A côté de ça, il nous est souvent prouvé que de « petites » choses sont aussi souvent les plus belles alors j'espère que nous passerons tous de bons moments aux manifestations organisées par les associations du village, aux actions menées autour de l'environnement (action Prom'haies et action Mon territoire au fil de l'eau), aux commémorations et autres rassemblements, dans nos commerces.

Cultivons ensemble ces moments de lien si précieux.

Hélène
Tournadre



L'ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Le 22 juillet 2017 : Leane Sylvie LANTERNE – 5 Impasse de la Levade

Le 31 décembre 2017 : Pio Théodore Baudoin DELAHAYE – 3 bis Rue du Moulin Foucaud

DÉCÈS

Le 27 janvier 2018 : Léone DUPUY épouse BARBET - Cognac

RÉDACTION, DOCUMENTATION & DIFFUSION: COMMISSION COMMUNICATION ANIMATION MAIRIE D'ARS.

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : HÉLÈNE TOURNADRE, MAIRIE D'ARS

DÉPÔT LÉGAL N° 448 DU 9/1/84 À LA PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

IMPRESSION GRAPHI FRANCE 16400 LA COURONNE. -TIRAGE 350 EXEMPLAIRES.

Le Conseil Municipal s'est réuni les 18 juillet, 04 septembre et 13 novembre 2017 ainsi que le 15 janvier 2018 et ses décisions ont été les suivantes :

Grand Cognac

- Approbation des rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) relatifs aux transferts du taux départemental de la taxe d'habitation de la commune de Bellevigne, de la compétence aires d'accueil des gens du voyage, de la compétence politique de la ville, gestion des eaux pluviales, documents d'urbanisme communaux.

Budget Commune

- Montant de la redevance d'occupation du domaine public gaz 2017
- Demande de subvention au département pour travaux d'isolation du plafond salle polyvalente 20 927€
- Indemnité de conseil au comptable du trésor – année 2017 : 40 %
- 2018 : fixation des modalités du recensement

Syndicats

- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets de l'année 2016
- Syndicat mixte de la fourrière : modification des statuts
- Sivos : validation des nouveaux statuts concernant la compétence transport
- SIAH : demande adhésion commune de Bourg-Charente et modification des statuts

Environnement

- Zéro Phyto : validation de l'acquisition de matériels alternatifs à l'usage des pesticides et semences
- Projet plantation haies champêtres et arbres isolés ou en groupe pour renforcer la trame verte et bleue : demande de subvention

Voirie :

- Travaux voirie 2017
- VC 203 dite de Bonbonnet : acquisition d'une nouvelle voie et cession d'une partie de la voirie actuelle aux Cognac Ferrand – procédure de classement / déclassement

Personnel

- Création emploi non permanent d'agent postal communal pour faire face à un accroissement temporaire d'activité
- Mise en place du régime indemnitaire des agents tenant compte des fonctions, des sujétions de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
- Attribution prime exceptionnelle agent postal communal en CAE – année 2017
- Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade
- Création (administrative) d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe
- Création (administrative) d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe

Domaine et patrimoine

- Délégation à l'EPF du droit de préemption urbain pour les biens situés dans le périmètre de veille foncière
- Avenant n° 1 à la convention d'action foncière de la revitalisation du centre bourg (étude de gisement foncier) avec l'EPF (Etablissement Public Foncier)
- Retrait vente parcelles ZC n° 314 et 295 au profit de la commune.
- Travaux remplacement des menuiseries de la salle polyvalente : validation des travaux 43 441€ TTC dont 11 344€ d'auto-financement
- Ecole : travaux d'isolation du plafond de la cantine scolaire : validation travaux 4147€ TTC dont 2376€ d'auto-financement
- Signature convention avec Néphilia pour l'implantation d'un conteneur à vêtements
- Aire de lavage : acquisition du terrain de 2000 m² au prix de 4000 €

Assainissement

- Transfert de compétence à Grand Cognac : transfert des résultats du service assainissement collectif et signature procès verbal de mise à disposition des biens.

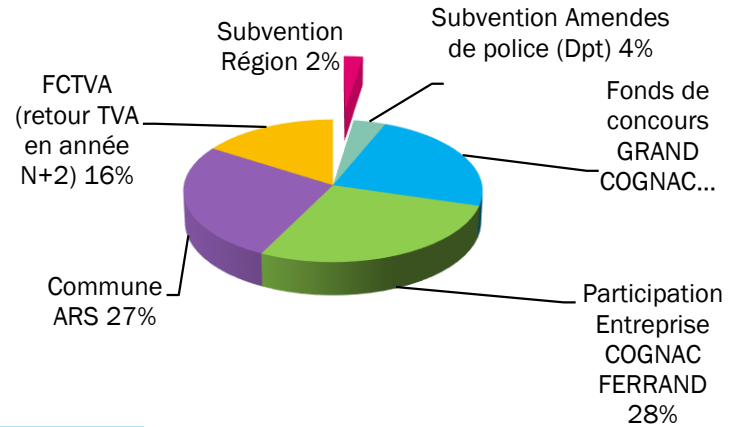
Pour rappel les réunions de conseil sont ouvertes au public : la prochaine est le 6 mars à 18h30. Les dates, ordres du jour et compte rendus des réunions sont mis en ligne dans l'agenda ainsi que dans la partie « vie municipale ».

VOIE DE BONBONNET

Suite et fin : les travaux de la voie de Bonbonnet se sont terminés en septembre 2017. L'accès au site actuel de l'entreprise Ferrand est donc en sécurité aussi bien pour les employés que pour les usagers de la route. Nous attendons maintenant un projet d'extension de l'entreprise sur la parcelle située en face.



Montant TTC des travaux: 292 245 €



COMMUNIQUÉ de vos conseillers départementaux Pierre-Yves Briand et Emilie Richaud: pour votre confort routier, le Conseil départemental réalise de nombreux travaux sur le canton de Cognac 2 :

- la restauration de plusieurs murs et l'aménagement communal de la traversée de Merpins au niveau de la RD83 et de la RD732 ainsi que les ponts de Jarnouzeau qui font l'objet d'une étude ;
- la conduite de plusieurs projets routiers (dont un giratoire sur la RD732/47) consistant à créer une piste cyclable à Merpins RD732 pour un montant de 420 000€ dans le cadre de la continuité de la véloroute Flow vélo qui permet de rejoindre l'île d'Aix à Thiviers en Dordogne ;
- le réaménagement des accès à la base aérienne 709 depuis la RD731 par la création d'un giratoire estimé à 350 000 € TTC. Le projet sera effectif en 2019 ;
- la participation départementale pour l'aménagement de sécurité réalisé par la commune de St-Laurent-de-Cognac au droit de l'école élémentaire de Jarnouzeau ;
- La participation départementale pour les aménagements des RD83, RD732 entre Merpins et Cognac et RD 24 Rue du Dominant ;
- la réalisation de travaux d'enrobés à Châteaubernard RD15 La Trache, RD941 depuis giratoire de La Trache, RD 24 Rue du Dominant et route de Segonzac, à Merpins RD149 et RD732 pour un montant total de 290 000€.

TRAVERSEE DE BOURG

Le projet a été présenté en réunion publique le 15/12/2017. Il se déroulera en 2 tranches, une première tranche qui va de l'entrée du bourg côté Cognac jusqu'au virage de la salle des fêtes et une deuxième tranche qui poursuivra jusqu'à la sortie côté cimetière.

La demande d'enfouissement de réseau électrique (éclairage et téléphone) a été approuvée sur la partie proche de la salle des fêtes jusqu'à la rue du moulin vieux.

Nous sommes en ce moment en train de faire le dossier pour déposer notre demande de subvention de DETR (préfecture de la Charente) qui est le déclencheur pour les autres subventions.

Le changement du réseau d'eau potable aurait lieu 2^{ème} semestre 2018, l'enfouissement du réseau électrique en fin d'année et les travaux en 2019.

5 L'ACTU BATIMENTS ET ESPACES PUBLICS

Encore une année 2017 bien remplie pour nos services techniques qui n'ont pas ménagé leur peine pour remplir leur mission de service public. Nos deux agents, Bernard et Eric ont durant cette année, accompli leurs tâches diverses et variées. Leur polyvalence et leurs compétences sont une chance pour notre commune. Les services techniques vous souhaitent une très bonne année 2018.

CACHE CONTAINERS

Afin que notre cadre de vie soit plus agréable, les agents ont construit des cache containers en bois qui s'intègrent parfaitement dans le paysage ... en tous cas beaucoup mieux que des sacs plastiques. Merci de respecter ces aménagements !



ATELIERS

Nous avons fabriqué dans l'atelier communal une petite réserve « hors gel » pour le stockage de nos produits craignant le froid (peintures, silicone, batterie d'appareils électriques...).

TABLES DE PIQUE NIQUE

La pose de tables de pique-nique a été faite durant l'été au pont de fer et sur la zone en herbe de la salle des fêtes. Cela permettra aux personnes de déjeuner à l'ombre, à la belle saison, dans de meilleures conditions d'accueil.



SALLE DES FETES

Nos agents ont procédé en décembre au remplacement des dalles de plafond dans le hall d'entrée de la salle des fêtes, en complément de celles déjà changées il y a quelques années.

Les travaux de remplacement des menuiseries sur la grande salle ainsi que le renforcement de l'isolation toiture et la pose d'un nouveau plafond se sont déroulées sur les 3 premières semaines de l'année. C'était pile poil prêt pour la cérémonie des vœux le 19 janvier !



En chiffres :

- un projet de 65 000€ TTC dont :
- une subvention du département de 7 700€
- des certificats d'énergie estimés à 40 000€
- un retour de TVA en 2020 de 10 600€.

ZERO PHYTO

Comme mentionné dans le précédent journal, la commune n'utilise plus de désherbant chimique. L'enherbement d'automne d'un trottoir sur deux a été effectué dans la plupart des rues ainsi que le fleurissement des pieds de murs devant certaines maisons. Les résultats devraient être visibles au printemps.



Comme nous l'avions annoncé, le temps d'entretien des espaces publics sera plus long du fait de l'abandon des produits chimiques. L'achat de matériel alternatif reçu en fin d'été devrait néanmoins atténuer les effets négatifs de ces nouvelles pratiques. Pour information, le temps passé aux divers travaux d'entretien des espaces verts ou de désherbage est d'environ 85 à 90 jours de travail pour un agent en 2017. Ce temps comprend aussi le broyage dans les marais.



Une distribution de compost se fera en avril. La date précise vous sera communiquée ultérieurement.

CONTAINER TEXTILE POUR TRI

Les containers à verres de la salle des fêtes ont été installés dans des casiers où le sol a été bétonné afin de faciliter le ramassage des débris de verre. Une borne de recyclage des vêtements usagés, des vieilles chaussures voire de jouets a été mise en place fin décembre.



CONSIGNES : Usés, démodés, déchirés ou troués tous vos articles peuvent être valorisés ou recyclés.

Déposer vos TLC dans un sac plastique fermé.

Ne mêlez pas d'articles mouillés qui risqueraient de moisir ou de détériorer le reste de la matière.

Attachez vos chaussures par paire pour ne pas les dissocier au moment de la collecte ou du tri.

Récupérés par l'entreprise Charentaise Néphilia, les textiles sont triés pour revaloriser plus de 45T de TLC (textile / linge de maison / chaussure) jadis enfouis ou incinérés. Néphilia et Sud-Ouest-Collecte ont créé 8,5 emplois depuis son ouverture en novembre 2013

Elle travaille en partenariat avec des associations caritatives locales (rachat de surplus de matière, déplacement sur le site et engagement de non concurrence par l'ouverture d'une boutique).

38% de RECYCLAGE dont 23% d'effilochage qui consiste à transformer les textiles en fibres longues et 15% de chiffon d'essuyage pour l'industrie.

54% EXPORTATION : Guinée, Cameroun, Tunisie, Algérie, Sud-Espagne

3% Reste en France (matière de très bonne qualité) : vente aux fripiers et en direct sur les foires

5% de déchets ultimes.

PLANTATIONS DE HAIES ET ARBRES ISOLES

Une action animée avec Prom'haies a vu le jour : 70 fruitiers isolés et 675 m de haies hautes vont être plantés. Cette action dont le montant s'élève à 11 000€ et subventionnée par la Région à hauteur de 6 600€ permet de favoriser la biodiversité dans le cadre de la Trame Verte et Bleue et Pollinisateurs. Un concours des particuliers chez qui les arbres seront plantés sera demandé.

2 demi journées sont ouvertes au grand public : venez nombreux !

- le 24 février pour le chantier participatif de plantation.
- Le 24 mars pour une initiation au greffage

Ainsi qu'une journée plantation pour les scolaires : matinée en classe et après-midi plantation.

Animation greffage à Ars (16)
 PROM'HAIES en Nouvelle-Aquitaine
OUVERT À TOUS

Samedi 24 mars 2018
Rendez-vous à 14h, à la salle des fêtes !

Vous souhaitez vous initier à la greffe des arbres fruitiers ⇒ C'est l'occasion idéale !

Porte-greffe de pommier et poirier : 2 €

Grand choix de greffons de variétés fruitières locales

Vous maîtrisez les techniques de greffe ⇒ N'hésitez pas à venir partager votre expérience !

Merci d'apporter un greffoir ou un couteau bien affûté.

Renseignements et inscription : 05 49 07 64 02

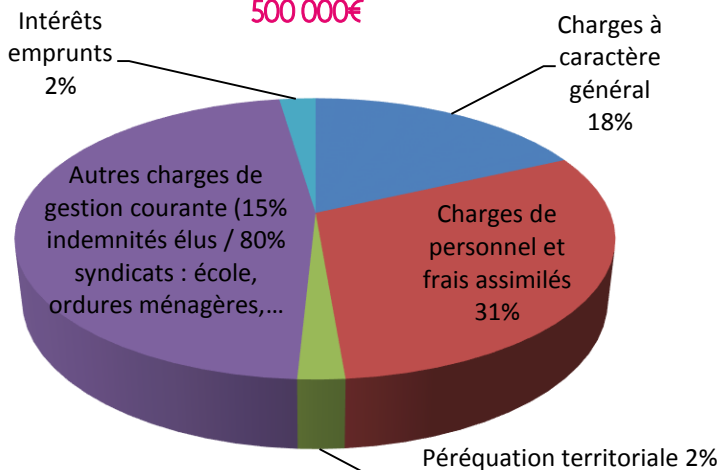
Avec le concours financier de la Région Nouvelle-Aquitaine

En présences des associations pomologiques

L'ACTU FINANCES

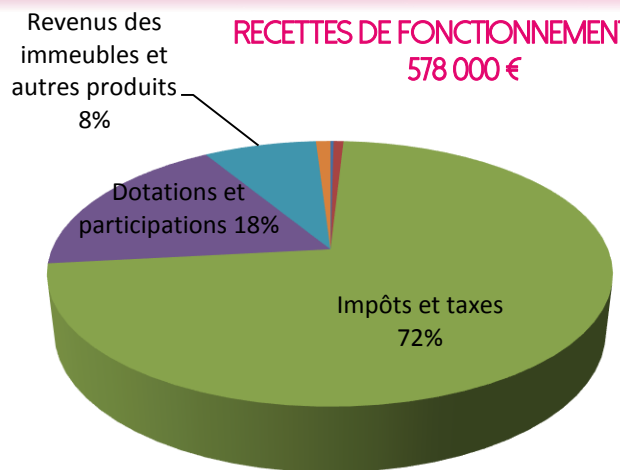
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017 :

500 000€



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017 :

578 000 €



Nous avons indiqué dans ce tableau les dépenses et recettes en investissement 2017 : à savoir qu'il y a souvent un décalage entre les dépenses engagées et les subventions reçues.

Dépenses	Montants	Recettes	Montants
Emprunts (capital)	49 000 €		
Etude et relevés topo	12 000 €		
Aménagement du bourg			
Etude Maison de santé	4 300 €		
Site internet	4 400 €		
Exhumation Cimetière	3 200 €		
Climatisation Boucherie	3 000 €		
Matériels techniques	13 000 €	Subvention FIPHP	4 300 €
Tables picnic	1 600 €		
Voirie	3 700 €		
Voie de Bonbonnet - 2ème phase	123 000 €	Participation Entreprise	29 500 €
Subventions Etat projets 2016 (Tour Mairie + accessibilité)			5 400 €

ET LA NOUVELLE ANNEE 2017/2018 VA COMMENCER !

Cette année scolaire 2017/18 marque une évolution dans nos écoles suite à une fermeture de classe du côté d'Ars. De nouvelles habitudes ont rapidement été prises grâce au très bon travail de tous les acteurs : instituteurs, agents et bureau du SIVOS, et au soutien des parents d'élèves.

Et comme un changement arrive rarement seul, nous avons eu le plaisir d'accueillir la nouvelle Directrice de l'école d'Ars, Mme Adeline Friconnet, à qui nous souhaitons la bienvenue !

Environ 90 élèves se répartissent donc en 4 classes :

- TPS/PS/MS, avec aux commandes Mr Berger,
- GS/CP avec Mlle Gatti, Directrice de l'école de Gimeux
- CE1/CE2 avec Mlle Seize,
- CM1/CM2 avec Mme Friconnet, Directrice de l'école d'Ars

De nombreuses activités sont encore prévues pour les enfants tout au long de l'année.

ACTU SIVOS

Pas d'augmentation du prix de vente des tickets cette année au 1er janvier 2018. Ainsi les tarifs restent identiques :

- cantine : 3,40€
- garderie 1/2 journée : 1,50€
- garderie journée : 2,10€

PROJET MON TERRITOIRE AU FIL DE L'EAU A L'ECOLE D'ARS

Courant 2017, partant du constat que tous nos concitoyens n'ont pas forcément la chance de connaître le beau marais qui entoure Ars, le conseil municipal s'est interrogé sur la façon de valoriser notre patrimoine naturel.

Ainsi, en première démarche, la Commission Associations a souhaité encourager le « Club du Lundi-rencontres intergénérationnelles » à organiser, comme il avait déjà été fait, une balade ludique et instructive avec les enfants de notre école le long du Né.

A la recherche de partenaires éventuels, la Commission s'est positionnée pour que le village d'Ars soit candidat à la réalisation du projet « Mon territoire au fil de l'eau ».

Ce dispositif éducatif sur l'eau a été conçu en 2016 grâce au partenariat d'associations locales d'éducation à l'environnement et de syndicats de bassins (Les petits débrouillards, Charente Nature, SIAH du bassin du Né, les Jardins d'Isis, ...) qui ont travaillé sur l'organisation et sur le contenu, ceci en relation directe avec l'Éducation Nationale.

Ars a été retenu et cette année, tout le long de l'année scolaire, les élèves de CM1/CM2 bénéficient d'animations autour du grand cycle de l'eau, avec les interventions régulières de Mr Alexandre Dutrey, éducateur de Charente Nature.

Ce travail se ponctuera par une rencontre inter-générationnelle le 26 avril prochain dans notre beau marais. Alors tenez-vous prêts à accompagner nos élèves dans ces « déambulations vertes » !



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Comme chaque année, l'association des parents d'élèves a programmé plusieurs manifestations afin de collecter des fonds permettant de financer des sorties et des activités pour les enfants des écoles d'Ars et de Gimeux.

La classe des Cm1/ Cm2 a pour projet un voyage dans le Lot et Garonne, nous participerons à hauteur de 1500€. Nous aiderons également à financer les sorties de fin d'année des autres classes du RPI le budget alloué cette année s'élève à 800€ par projet.

HALLOWEEN

La fête d'Halloween, s'est déroulée le 31 octobre, il y avait environ 70 personnes. Les élèves des écoles sont venus déguisés et sont partis à la chasse aux bonbons dans les rues d'Ars. Nous tenons à remercier tous les habitants qui ont joué le jeu.

La soirée s'est poursuivie à la salle des fêtes autour de plats partagés et d'une soupe préparée à partir de courges généreusement offertes par Mme Collin.



PROCHAINEMENT :

Carnaval et soirée repas le vendredi 23 mars à Gimeux

Fête des écoles le samedi 23 juin à la Grave à Gimeux

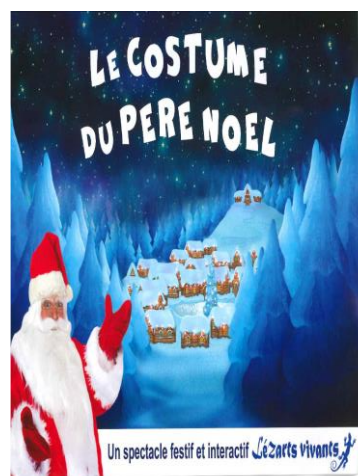
BOURSE AUX JOUETS

La bourse aux jouets se tenait le 26 novembre et comme chaque année ce fût un succès.



NOËL

Jeudi 22 décembre c'est avec grand plaisir que nous avons offert aux enfants du RPI un spectacle intitulé « le costume du Père Noël » à la salle des fêtes d'Ars. Après 1h de spectacle le traditionnel goûter à été servi aux enfants.



N'hésitez pas à venir participer et vous amusez avec nous, afin de faire vivre nos communes et financer les projets des écoles !

LE MARCHÉ DE PRINTEMPS

Dès à présent reprenez les deux dates des deux manifestations organisées en 2018 par l'association « marché de printemps » :

- Le dimanche 22 avril 2018 pour le marché de printemps
- Le dimanche 28 octobre 2018 pour le marché d'automne

Nous souhaitons que ces deux journées de convivialité soient partagées par un grand nombre d'Arsoises et d'Arsois.



U.S DES DEUX RIVES ARS-GIMEUX

Après quelques saisons difficiles, l'équipe sénior a recruté de nouveaux joueurs et a commencé la saison sur une note très positive, encadrée par les deux entraîneurs Karim et Gary très investis sur leurs objectifs pour cette saison et au-delà.

Un nouveau bureau a été formé autour du Président Guy Bonnet qui reste très optimiste pour l'avenir. En championnat, l'équipe sénior se rapproche du trio de tête avec un bon esprit et la manière. Tous les espoirs de succès restent possibles pour 2018.

Pour notre école de Foot « Merpins Ars Gimeux » l'effectif s'agrandit avec 50 enfants, encadrés par de jeunes éducateurs, de bon augure pour faire une belle saison 2017-2018.

Merci à tous ceux qui ont participé au Loto du 8 Octobre à Ars. Les 150 participants ont pu passer un agréable moment et remporter de très beaux lots. Le prochain loto du club aura lieu le lundi 2 Avril 2018, en après-midi à Gimeux.

Le club tient à remercier tous ses sponsors pour leur participation au calendrier 2018 et autres manifestations, ainsi que les deux municipalités pour leur aide. Un grand merci à tous les bénévoles et aux supporters de plus en plus nombreux à chaque rencontre.



Les joueurs et dirigeants vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année, et que 2018 apporte le succès à nos équipes, fortes d'un état d'esprit exemplaire.

ARS COIN LECTURE

La troupe de théâtre des Borderies sera à ARS le **vendredi 30 mars 2018**. Elle nous présentera une pièce comique de Philippe HODARA et Bruno CHAPELLE :

« Ce soir ou jamais ».

Pensez à réserver votre soirée !

Ouverture des portes à 20 H

Lever de rideau à 20 H 30

Tarif : 5,00 €

Gratuit pour les moins de 12 ans

Païement à la réservation

☎ 05 45 82 32 49

**CLUB DU LUNDI**

Le club du Lundi a fait son repas de Noël avec ses adhérents, un bon moment de partage !



Les rencontres intergénérationnelles ont rassemblé les enfants des classes d'Ars et les + de 65 ans de la commune qui avaient répondu présent à leur invitation. Ils ont partagé un atelier de pliage de livres pour faire des hérissons, sapins ou autres. Ces objets vendus au sein de l'école aideront aux activités scolaires. Cet après-midi s'est poursuivi par les chants des enfants et terminé par un goûter autour de la bûche. Instant de partage et d'émotions.



Merci à tous ceux qui ont participé !

HEI HINANO



Tout a commencé en mai 2008 nous étions 4 Dorina, Herenui, Rahma et Elodie, à avoir créé l'association **HEI** « la couronne l'accueil typique polynésien quand tu arrives à Tahiti et quand tu le quittes ». **HINANO** "représente la Vahiné, la fleur et la bière".

HEI HINANO a toujours bien accueilli les danseuses et leur famille, il y règne une bonne ambiance. De fortes amitiés se sont liées et c'est toujours une joie de voir les anciennes danseuses.

Aujourd'hui, mes membres de Bureau sont Sandrine, Aicha, Elodie, Dinora, Mireille, Dany et moi-même Dorina.

En 10 ans nous avons animé plus de 100 spectacles, plus de 1000 costumes ont été confectionnés par des petites et grandes mains.

2 concours ont été remportés : le 1^{er} au Marytsa à Angoulême 2eme prix le 5 avril 2013 puis le 1er prix dans la catégorie « Danse du Monde » à Orchies (dans le Nord) le 6 décembre 2014 à l'occasion du concours national « The dance trophy ». Clémence Augier a gagné le 4^{ème} prix solo Aparima au Heiva i Paris en 2017.



Notre projet pour les 10 ans, notre gala un week-end polynésien avec des exposants polynésiens (tatoueur, musiciens, bijoux, repas polynésien, etc...).

NOTRE REVE QUI EST REALITE : nous sommes 28 à partir à Tahiti du 17 juin au 10 juillet. Stage de danse et musique au conservatoire de Tahiti, visite sur différentes îles (Tahiti, Moorea, Huahine, Raiatea, Bora Bora, Tahaa et Maupiti)

A tous les membres du bureau, les différentes mairies, danseuses et parents.

UN GRAND GRAND MERCI A VOUS pour votre aide et soutien.

IAORANA I TE MATAHITI API 2018.
Bonne année 2018
Dorina



Depuis près de 80 ans, se déroule chaque année au mois d'Aout le plus grand rassemblement de cyclotouristes français et étrangers. La ville de Cognac a été retenue pour organiser celui de 2019.

Depuis Mai 2016, plus de cinquante bénévoles œuvrent au sein de commissions pour l'hébergement, les circuits vélos, VTT et marche, la restauration, l'animation mais en 2018, ce nombre de bénévoles va devoir grandir !

Recevoir 10 000 personnes nécessite également des hébergements divers et variés. Mais il en manque. Ce qui est très recherché par les participants, c'est le logement chez l'habitant dans un rayon de 30km de Cognac.

Pour que notre slogan « rayonner en Charentes » prenne ses lettres de noblesses, ensemble, rejoignez-nous très vite.

Contact bénévole :
sf2019.benevoles@gmail.com
Contact hébergement :
sf2019.hebergement@gmail.com

COMITE DES FETES

Cette année, le comité des fêtes d'ARS pour sa deuxième soirée Beaujolais, a vu de nouveau se dérouler, comme l'an passé, sa soirée dans un esprit très convivial, grâce à son équipe soudée et dynamique. C'est pour des moments comme cela que sa présidente et ses membres ont relancé cette association. Voir nos habitants heureux dans ces moments conviviaux est une fierté et nous encourage pour les années futures (quels beaux moments de joie).

Dans cette foulée a eu lieu une marche solidaire pour l'AFM Téléthon le samedi 2 décembre. Le Téléthon est un rendez vous annuel important parce qu'il permet de rassembler toutes les générations, et mobilise toutes les compétences pour une bonne cause.

Grâce aux efforts de tous une somme de 421€ a été reversé à l'AFM Téléthon, nous remercions donc tous les participants pour l'implication, lors de l'organisation de cette manifestation, par leurs dons ou tout simplement leur présence (bénévoles).

Très belle réussite, qui nous encourage à recommencer !



PATRIMOINE

Cette balade dans notre village accompagnée d'un conteur Sébastien LAUMONT, nous a permis de découvrir une partie de l'histoire de notre commune et certains magnifiques paysages et monuments emblématiques. Pour ceux qui n'ont pu être présent, voici un petit résumé fait par Sébastien :

Ars est cité pour la première fois en 1121 dans une chartre de l'évêque de Saintes.

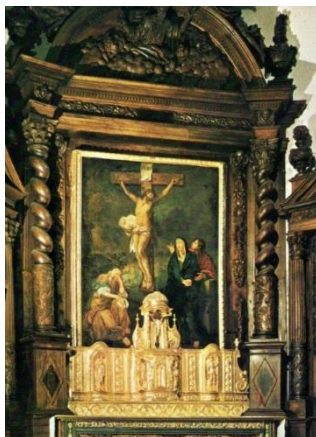
Le marais : une particularité du Né au niveau d'Ars et Gimeux : On y trouvait des Gours (fosses). C'était une zone marécageuse. C'est Mme Madeleine de Verdelin née De Brémond d'Ars qui fit creuser les canaux du Né au XVII^e siècle. Les canaux furent mal entretenus et refait vers la fin du XIX siècles suite à la création du syndicat des eaux.



Les routes ne se développent que vers 1850. La chaussée de Gimeux est créée en 1877

14 LA MARCHÉ SOLIDAIRE COMMENTÉE

L'église est classée aux Monuments Historiques. Le litre funéraire Seigneuriale représente les blasons des De Brémond d'Ars et sur le pilier à côté de l'orgue le blason représente celui des De Brémond et de La Rochefoucauld ; Josias 1er avait épousé Marie de la Rochefoucauld. Une légende raconte que Napoléon III serait passé à Ars et aurait voulu emmener le bénitier à Paris.



Retable avant le cambriolage de 1989

Le tabernacle qui sert à conserver les hosties consacrées pendant les messes, se trouve au niveau du retable dans le chœur au-dessus de l'autel. Il a été construit au XVII^e siècle, il est en bois doré et a été classé au monument historique en 1911.

En 1989, lors d'un cambriolage la porte du Tabernacle a été prise avec d'autres objets de valeur du mobilier.

Un projet de cette année est de refaire cette porte afin de rendre à l'ensemble sa fonction et sa grandeur.

Le projet du nouveau cimetière a été fait en janvier 1881 par l'architecte Louis AUNIS, l'adjudication a été faite en octobre 1883 à François GIBRENNE, il a été béni le 24 septembre 1884, et la réception des travaux a été faite le 15 janvier 1886.

Le monument aux morts a été établi d'après les plans de Jean AUDOUIN ferronnier et fait par Léon LEYRITZ sculpteur il a été réceptionné le 29 novembre 1927

Le château : a été construit sur le site d'un camp romain. Les seigneurs d'Ars avaient l'obligation de défendre la porte St Martin à Cognac en cas d'attaque de la ville et ils avaient le droit de basse, moyenne et haute justice au moyen âge.

Guillaume IV De Brémond devint Seigneur d'Ars à partir de 1336 en épousant la fille de Gombaudo II de Balanzac.

Le château actuel aurait été bâti vers 1660 aile NE par Jacques de Bremond. L'aile SE plus ancienne date de la deuxième moitié du XVI^e ou début XVII^e. Le magasin à vivre daterait du XI^e siècle il est voûté sur toute sa longueur, il serait le monument voûté non religieux le plus long du Poitou-Charentes. La chapelle du château existait en 1654 (document relatant un baptême).

Il a été vendu en 1899 à Mr CASTILLON DU PERON puis racheté par Mr THOMAS en 1960 qui le restaure et lui donne son aspect actuel. La façade sur cour de l'aile SE et la cheminée en pierre sculptée du château ont été inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

L'école ancienne mairie : adjudication en 1895 sur le projet de Mr RULLIER, réception des travaux en 1902 par l'architecte de la commune d'Ars Mr NAUD.

Mairie actuelle, restauration de la cure en 1650 par l'abbé Pierre PELLEPRAT curé d'Ars de 1646 à 1665, remaniée en 1888 d'après le devis de l'architecte Mr AUNIS, devenue la mairie entre 1983 -1986. La partie où il y a la bibliothèque a servi de salle des fêtes autrefois.





Venir avec son CV  Entrée Libre

Un job pour l'été

Journée d'information sur les jobs d'été

Mercredi 14 mars 2018 de 13h30 à 16h30

« Jobs et entreprises »

Venez rencontrer des entreprises de 14h à 16h

- Des offres de jobs du réseau Information Jeunesse, Pôle emploi, des agences intérimaires et des employeurs.
- Des recrutements en direct.
- Des ateliers : CV, lettres de motivation...
- Des conseils pour les entretiens d'embauche.
- Les droits du travail saisonnier pour les jeunes.
- Des formations dans l'animation (BAFA).
- Les mesures pour l'emploi.
- Des offres de bénévolat.
- Des offres de jobs à l'étranger
- Des infos sur la mobilité Européenne et Internationale.
- Des sites internet, espace multimédia...

Bureau Information Jeunesse

Convent des Récollets-53, rue d'Angoulême 16100 Cognac

Tél : 05 45 82 62 00 Fax : 05 45 82 58 95

Email : infot6cognac@wanadoo.fr

Site info 16: www.infot6cognac.fr

Site jobs: <http://jobs.pourlesjeunes.com>

Ne pas jeter sur la voie publique s.v.p.

Curateur ou tuteur familial, suivez le guide ! 

INFORMATION ET SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX

VOUS ENVISAGEZ DE DEMANDER UNE MESURE DE PROTECTION POUR UN DE VOS PROCHES...

VOUS VENEZ D'ÊTRE NOMMÉ TUTEUR, CURATEUR OU ADMINISTRATEUR LÉGAL D'UN MEMBRE DE VOTRE FAMILLE...

VOUS AVEZ BESOIN D'INFORMATIONS, D'UN SOUTIEN POUR LES DÉMARCHES À EFFECTUER...

CONTACT 

Service ISTF
UDAF de la Charente
73 Impasse Joseph NIEPCE
CS 92417 - 16024 ANGOULÊME Cedex

Tél : 05 16 53 00 60
E-mail : istf@udaf16.org
Site internet : www.udaf16.org




Service habilité par le Procureur de la République d'Angoulême

PACS

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des PACS (Pacte Civil de Solidarité) peut se faire soit à la mairie de résidence commune (acte gratuit) soit chez un notaire (acte payant).

L'enregistrement du PACS sera établi sur RDV pris auprès du secrétariat de la mairie (du lundi au vendredi).

Vous pouvez récupérer les formulaires sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1618> ou en mairie.

Accéder aux administrations en ligne avec FranceConnect



FranceConnect est un système d'identification et d'authentification offrant un accès universel aux administrations en ligne. Plus de 2,2 millions de Français avait un compte FranceConnect en 2017. Ce nouveau service en plein essor simplifie la vie de l'utilisateur et offre un service public « tout en un ».

Avec FranceConnect, vous pouvez accéder facilement aux services en ligne, les fédérer librement sans avoir besoin de toujours fournir les mêmes informations pour effectuer vos démarches. L'utilisateur choisit les comptes qu'il souhaite fédérer.

Vos formalités administratives accessibles avec FranceConnect:

- Passeport et carte d'identité
- Agence nationale des titres sécurisés
- Immatriculation: mon espace véhicule
- la consultation des point de permis de conduire
- Vos droits individuels à la retraite

Pour retrouver la liste des sites accessibles avec FranceConnect, rendez vous dans votre espace personnel de service-public.fr et identifiez vous avec l'un des 3 sites partenaires. Vous trouverez ensuite l'ensemble des services proposés sous l'onglet [Mon activité](#).

11 NOVEMBRE

Après la commémoration, nous avons partagé un moment convivial à la salle des fêtes suivi du repas animé de la St Martin destiné aux plus de 65 ans de la commune.



LE 19 JANVIER, nous avons partagé la galette pour la nouvelle année et décerné 3 médailles : la médaille d'argent du travail pour Eric Jousson, le titre d'adjoint au maire honoraire à Michel Rocher et le titre de maire honoraire à Marie-Paule Guilloton.



AVENIR

- 24 FEVRIER Plantation de haies et fruitiers avec PROM'HAIES
- 24 MARS Greffage avec PROM'HAIES
- 30 MARS Théâtre des Borderies
- 02 AVRIL Loto du foot à la salle des fêtes de Gimeux
- 22 AVRIL Marché de Printemps
- 08 MAI Cérémonie du 8 Mai
- 02 JUIN Gala Hei Hinano 10 ans
- 19 JUIN RDV Patrimoine (Grand Cognac) au domaine de Bonbonnet (payant sur réservation auprès de l'espace découverte)
- 23 JUIN Kermesse de l'école